



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Objet : Convention de délégation à la commune du contingent communautaire de logements aidés sis rue du Trou Salé avec Versailles Grand Parc

DATE DE LA CONVOCATION : 01/10/2021

DATE D’AFFICHAGE DE LA CONVOCATION : 01/10/2021

DATE D’AFFICHAGE DU COMPTE RENDU SUCCINCT : **13 OCT. 2021**

NOMBRE DE CONSEILLERS	
EN EXERCICE	19
PRÉSENTS	15
REPRÉSENTÉS	4
ABSENTS EXCUSÉS	0
VOTANTS	19

L’an deux mille vingt-et-un, le sept octobre, à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni, en mairie rue, 2 Grande Rue, aux Loges-en-Josas, sous la présidence de Madame Caroline DOUCERAIN, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

MMES Caroline DOUCERAIN - Sarah ANDRÉ - Lyse-Marie CLISSON - Odile CONROY - Sylvie PERRAUD - Valérie PETITBON - Arlette PEYTOUR - MM Jean-Jacques BRÉTÉCHÉ - Jean-Marie GÉRARD - Georges GÉRAULT - Franck GUGLIELMAZZI - Paul-Etienne LEGRAIS - Olivier LUCAS - Sébastien MÉRIAUX - Jean-Côme RIVIÈRE

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

MME Houria BENSEKHRIA ayant donné pouvoir à MME Valérie PETITBON
MME Audrey COURTOIS ayant donné pouvoir à MME Arlette PEYTOUR
MME Nicole MARCHAIS ayant donné pouvoir à MME Sylvie PERRAUD
M Pierre-Yves PARISELLE ayant donné pouvoir à MME Caroline DOUCERAIN

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

Néant

Lesquels, formant la majorité des membres en exercice, ont pu délibérer.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

MME Sylvie PERRAUD

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles ;

VU la délibération n°2014-12-32 du Conseil communautaire de Versailles Grand Parc (CAVGP) du 9 décembre 2014 approuvant le règlement d'attribution des garanties d'emprunts aux bailleurs sociaux dans le cadre des opérations touchant au logement social de type PLAI et PLUS ;

VU la convention de réservation signée le 21 mai 2021 entre le bailleur et Versailles Grand Parc ;

VU le projet de convention de délégation à la ville des Loges-en-Josas du contingent communautaire de logement aidés situé rue du Trou Salé présenté par chemin du Trou Salé, situé sur le territoire de la commune ;

CONSIDÉRANT la garantie d'emprunt apportée par la Communauté d'Agglomération Versailles Grand Parc sur ce programme pour les logements PLAI et PLUS ;

CONSIDÉRANT qu'en contrepartie de cette garantie d'emprunt la CAVGP bénéficie d'un contingent communautaire, portant sur huit logements ;

CONSIDÉRANT que la CAVGP a choisi de déléguer par convention son contingent à la commune dans laquelle est réalisé le programme ;

Entendu l'exposé de Madame le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

APPROUVE la convention de délégation à la commune des Loges-en-Josas du contingent communautaire de 8 logements aidés ;

AUTORISE Madame le Maire à signer ladite convention et tous les documents y afférant ;

DIT que, conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité.

MAJORITÉ REQUISE : 10
POUR : 19
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS.



Les Loges-en-Josas, le 13 OCT. 2021
Le Maire,

Caroline DOUCERAIN

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Convention de délégation à la commune du contingent communautaire de logements aidés sis rue du Trou Salé avec Versailles Grand Parc

Date de transmission de l'acte : 13/10/2021

Date de réception de l'accusé de réception : 13/10/2021

Numéro de l'acte : CM-2021-054 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 078-217803436-20211007-CM-2021-054-DE

Date de décision : 07/10/2021

Acte transmis par : Isabelle JACQUES

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes
8.5. Politique de la ville-habitat-logement